



Inaptitude au travail

Par herve02

Bonjour,

Je suis en arrêt de travail depuis le 2 mai 2022 pour Burn-out avec hospitalisation de 3 semaines avec traitement anti dépresseur et suivi en hôpital de jour.

Depuis mon retour visite de pré-reprise en août 2022 avec la médecine du travail avec une inaptitude envisagé.

Mon employeur a été convoqué pour une enquête sur le poste que j'occupe.

Depuis pas de nouvelles des deux parties (employeur / médecine du travail)

Mon employeur ne me verse pas mes indemnités de la mutuelle.

Sachant que mon employeur ne m'a pas proposé de reclassement à mon poste, j'ai constaté qu'il avait publié une annonce pour me remplacer.

Quels sont mes recours?

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si une inaptitude est envisagée, et que vous êtes encore en arrêt de travail, il est logique que votre employeur cherche à vous remplacer.

Avez-vous aussi contacté la CPAM pour une invalidité ?

Par herve02

Oui.

Pas réponse pour le moment.

Mon arrêt de travail s'arrête le 05/03, j'ai l'intention de ne pas me présenter à mon poste de travail.

Par yapasdequoi

C'est votre choix.

Mais le mieux serait de demander au médecin du travail son avis.

Si vous n'êtes plus en arrêt de travail, vous ne serez pas payé, et ça peut durer longtemps....